



# Édition du vendredi 28 octobre 2022

**Le journal du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais**  
*Le Plus-Mot, le journal syndical qu'on peut lire sans prêter serment à quiconque !*

## Une certification de 90 h qui en dit long sur les objectifs de notre institution

Par le plus grand des hasards, nous avons appris non seulement l'existence d'une certification collégiale de 90 heures en éducation à l'enfance, mais également que celle-ci était offerte au Cégep de l'Outaouais depuis le 17 octobre dernier, en ligne qui plus est. Ouf, ça fait beaucoup de problèmes d'un seul coup! Lesquels, nous demandez-vous? Voici.

### **De la collaboration, de la communication et de la courtoisie**

Si la formation continue n'est pas tenue de soumettre les cours et les programmes non crédités à la Commission des études (CÉ) (vous aurez compris que la certification en question n'est pas créditée), il n'en demeure pas moins que la CÉ est l'organe institutionnel pédagogique de tout le Cégep, pas seulement de la formation régulière. Il aurait été courtois qu'elle soit minimalement informée de cette nouvelle initiative. C'eût été d'autant plus souhaitable que la Direction générale, la Direction des études, la Direction de la formation continue et du service aux entreprises ainsi que la Direction des ressources humaines affirment toutes quatre vouloir tendre vers un rapprochement des formations régulière et continue. L'occasion était belle, mais c'est plutôt les enseignants qui ont dû ajouter le point à l'ordre du jour pour avoir des détails sur la nouvelle bête.

### **De la nouvelle certification dite collégiale**

Parlons-en, de la bête : une certification de 90 heures (non créditée et à distance!) qui se veut, en bref, un cours d'initiation à la profession. Cette formation est accessible aux personnes ayant au moins 18 ans qui ont au minimum un secondaire 3 et qui ont au moins un niveau 6 de francisation. Le but visé est de leur permettre d'occuper rapidement un emploi en service de garde. Y a-t-il même un seul DEP qui soit aussi peu substantiel, tant en heures qu'en contenu?

### **De l'enseignement en ligne**

Est-ce qu'on doit vraiment revenir sur l'expérience merdique de l'enseignement et de l'apprentissage en mode non présentiel au pire de la pandémie? D'un côté, on nous dit que l'école, c'est bien plus qu'un lieu où on emmagasine des connaissances, que c'est aussi et surtout un lieu de vie et d'expériences sociales ; d'un autre côté, on ne voit pas de problème à enseigner en ligne. 🙄

### **De l'enseignement de ladite certification**

La question se pose alors : mais qui donc enseignera ce ou ces cours? Un prof à la formation professionnelle? Un prof de Techniques d'éducation à l'enfance de la formation régulière? Un.e chargé.e de cours de l'AEC en éducation à l'enfance de la formation continue? Non. Peu importe qui donnera le cours, cette personne ne sera pas engagée comme prof ni comme chargée de cours, mais bien comme « experte de contenu » et sera payée en conséquence, soit au « taux horaire pour les autres activités » (50,19 \$/heure, nouveau taux établi dans la convention collective 2020-2023) ou un autre taux « créatif ».

### **De la valorisation de l'enseignement collégial?**

Lors de la dernière ronde de négos du secteur public, les profs de primaire et du secondaire ont vu leur salaire majoré substantiellement. Tant mieux pour eux. La profession enseignante est sous-estimée, et ce n'est qu'un pas dans la bonne direction de traduire en argent la volonté de la société d'y remédier. Or, les profs de cégep n'ont pas bénéficié de la même reconnaissance. Et on accepte de mettre un sceau de niveau collégial sur une telle certification? (Suite page suivante)

### **NOS ARTICLES**

<b>Résumé d'AG du 26 octobre 2022</b>	<b>p.3</b>
<b>Nouvelles de nos négos</b>	<b>p.5</b>
<b>Concours !</b>	<b>p.5</b>
<b>Comité environnement, comité LGBTQ+</b>	<b>p.7</b>
<b>Permanences</b>	<b>p.7</b>
<b>Syndicalisme iranien</b>	<b>p.8</b>

(Suite de la page précédente)

C'est franchement méconnaître la qualité des cégeps que de leur demander d'offrir ce genre de formation. Du point de vue de la valorisation de l'enseignement collégial, toutes et tous (employés, cadres, hors cadres, fédération des cégeps) devraient se sentir concerné.e.s par la vision réductrice du gouvernement qui transparaît dans l'élaboration d'une telle certification. Si l'offre d'une telle formation apporte de l'argent dans les coffres, elle nivelle par le bas au plan pédagogique et, donc, du diplôme.

### De l'argent et de Parent

Bon an mal an, avant le départ de l'ancien DG Frédéric Poulin et de l'ancienne Directrice de la FC Francine Bouchard, la formation continue générait plus ou moins 1,5M\$ de revenus. Ce montant a longtemps correspondu à l'équivalent de la fameuse surembauche que nous tentions de juguler. Dans une note de service du nouveau DG Steve Brabant datée du 29 avril 2022, ce dernier remerciait et félicitait Francine Bouchard pour ses nombreuses années de travail à la tête de la FC au moment de prendre sa retraite. Il soulignait au passage que « Les revenus engrangés par les services offerts par la Formation continue permettent d'ailleurs de financer plusieurs activités et services en enseignement régulier ainsi que des projets pédagogiques et étudiants de manière importante. » C'est bien vrai, aussi vrai qu'il est dommage que le sous-financement de la formation régulière doive être compensé par une vision marchande incarnée par la formation continue. Dans un tel contexte de sous-financement, il est bien tentant d'aller de l'avant avec des offres de certifications qui ont peu à voir avec l'enseignement collégial, pour peu qu'elles permettent d'engranger les profits. Le pauvre Bonhomme Parent doit se retourner dans sa tombe, lui qui a pensé le réseau collégial pour donner accès à un enseignement supérieur gratuit et de qualité à toutes et pour tous au Québec. Le socle humaniste sur lequel s'est construit le réseau des cégeps en prend pour sa COVID dans le déferlement néolibéral de la marchandisation de l'éducation.

### De la cannibalisation

Dans le débat sur la question (y en a-t-il vraiment un?), nous avons entendu l'argument selon lequel il n'importerait pas que le Cégep de l'Outaouais offre la certification en question parce que, ce qui compte vraiment, en fin de compte, c'est que les gens veuillent s'instruire. On ne peut pas se dire contre l'instruction des gens. Le débat n'est pas là. D'une part, une telle certification ne devrait tout simplement pas être offerte au collégial. Elle devrait relever du professionnel. Le gouvernement en a décidé ainsi, soit. Cela n'empêche personne, les directions de cégeps les premières, de



souligner l'incongruité de la chose. C'est une question de crédibilité du réseau dont ils sont responsables jour après jour. D'autre part, il ne faut pas oublier que, localement, le Cégep de l'Outaouais offre désormais pas moins de quatre programmes en éducation à l'enfance : le DEC, l'AEC, l'AEC courte durée et la certification collégiale de 90 heures. Cette prolifération pose de sérieuses questions quant à la cannibalisation des formations. En tant qu'institution, comment s'assurer de ne pas se tirer dans le pied? Un esprit mercantile mal tourné pourrait penser qu'il vaut mieux combler les groupes à la FC, ce qui pourrait renflouer financièrement le manque-à-gagner du régulier. Mais nous n'irons pas jusque-là.

### De la cohésion et de l'adhésion

Le sujet pose donc des questions d'envergure « aporique » : on offre au cégep une certification qui, dans son esprit, ne devrait pas relever de l'enseignement supérieur ; on offre la certification en ligne malgré les apprentissages de la pandémie ; on paie moitié moins la personne qui donnera la formation sous prétexte qu'elle n'est pas une prof ni une chargée de cours, mais on met le sceau du cégep pour attester de la qualité du diplôme tout en disant qu'on n'en fait pas une question d'argent mais une question d'accessibilité aux études ; on offre une certification qui aidera les gens à se trouver un emploi dans le domaine, à moindre coût pour les employeurs tout en vantant le DEC et ses mérites ; on court le risque de diminuer le nombre d'étudiant.e.s (client.e.s?) par cohorte et de mettre à risque le DEC dans le but de répondre aux besoins immédiats du marché du travail ; on tente de continuer de valoriser le DEC (la formation générale, les visées sociales et humanistes...) tout en s'inféodant à une logique marchande et utilitariste ; on joue le jeu vicié du gouvernement qui multiplie les diplômes en éducation à l'enfance pour juguler la pénurie de main-d'œuvre et, ce faisant, on contribue à dévaloriser la profession parce que, au final, peu importe le papier qu'on aura, on pourra travailler. Quelle cohérence peut-on trouver dans tant de contradictions? Nous sommes certains qu'une partie de la réponse réside dans le dialogue et l'échange rigoureux d'idées. Comme il s'agit de visions de l'enseignement qui s'opposent, il serait présomptueux de prétendre qu'une ou l'autre des visions est la seule valable. Reste à savoir si elles sont conciliables.

# Résumé de l'assemblée générale du mercredi 26 octobre 2022

## MOT DU PRÉSIDENT

Christian Bernier nous souhaite une bonne mi-session et rappelle les étapes de dépôt de nos demandes aux tables centrale et sectorielle qui ont lieu ces jours-ci (voir article sur le sujet page 5). Il nous rappelle également que les journées sans cours sont des jours de travail. Les RCD et les RCP ne sont pas tenu.e.s d'organiser des réunions, mais si celles-ci sont prévues, il faut y aller. Ce ne sont malheureusement pas des jours de congé.

## COMITÉ ENVIRONNEMENT – RETOUR SUR LA MARCHÉ POUR LE CLIMAT

De nombreuses démarches ont dû être entreprises afin de convaincre la Direction de lever les cours pour favoriser la participation à la marche pour le climat du 23 septembre, mais il faut arriver au constat de la faible participation à cette activité cette année. L'Exécutif et le Comité environnement ont invité les membres à s'exprimer sur les obstacles à la mobilisation et à soumettre des idées d'activités qui susciteraient l'engagement dans le cadre d'une journée consacrée à l'environnement l'automne prochain. Il en sera question de façon régulière dans les prochaines AG, dans des rapports du Comité de développement durable (pour des idées d'activités) et de la Commission des études (pour le calendrier scolaire de l'an prochain).

## LISTE D'ANCIENNETÉ

Il est important de vérifier l'exactitude des informations vous concernant dans la liste d'ancienneté qui vous a récemment été acheminée par les Ressources humaines. Vous devez leur signaler toute erreur au plus tard le vendredi 11 novembre 2022 (en mettant le SEECO en copie conforme, pour permettre à l'Exécutif de suivre le dossier). Plusieurs nous ont signalé avoir obtenu leur permanence en juin, mais que la mention n'apparaissait pas sur la liste. La question a été soulevée à la partie patronale en CRT. Quoi qu'il en soit, si on vous a signifié votre permanence, elle est reconnue, liste ou pas.

Pour en savoir plus sur l'ancienneté, vous devez lire notre [FAQ – ANCIENNETÉ ET PRIORITÉ D'EMPLOI](#).

## ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Le SEECO accueille François Dumas (Génie du bâtiment), Fulbert Tahouo Kanmogne (Génie mécanique). Le SEECO leur souhaite la bienvenue !

## CONSULTATIONS SUR LA POLITIQUE EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION (ÉDI)

Cette consultation a suscité plusieurs discussions sur cette nouvelle politique exigée par la loi. Celle-ci a été recommandée sous réserve de plusieurs amendements et éclaircissements, ainsi qu'une révision linguistique. La partie patronale devrait nous faire parvenir une version officielle de cette politique après son adoption au CA.

## ENTENDU EN AG

« Regarde, moi, je viens de Templeton. Ça m'a marqué culturellement. »

## CONSULTATION SUR LA POLITIQUE POUR LA PRÉVENTION DES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Le SEECO était consulté sur une mise à jour visant à se conformer à la loi de cette politique adoptée il y a quelques années déjà. Quelques suggestions ont été apportées, mais l'ensemble de la politique a été recommandé.



**Vous avez des questions pour l'Exécutif du SEECO ? Écrivez à :**  
[SEECO@cegepoutaouais.qc.ca](mailto:SEECO@cegepoutaouais.qc.ca)

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022-2023 ET DON À TROVEPO

Les prévisions budgétaires ainsi que la proposition de don à TROVEPO ont été reportées à la prochaine AG, faute de temps.

## ENTENDU EN AG

« Il y a un pléonasme administratif. »

## PARTENARIATS ET PLACE DE L'ENTREPRISE PRIVÉE EN ÉDUCATION – OUTIL DE VEILLE

Les membres du SEECO qui siègent à des comités de programme ou à d'autres comités institutionnels sont appelé.e.s à exercer une « veille » sur les initiatives gouvernementales et patronales qui peuvent contribuer à la privatisation et à la marchandisation de l'éducation, au développement de partenariats ou à la sous-traitance, entre autres sur l'enjeu du tutorat. Si un projet vous semble menacer l'intégrité du système d'éducation québécois, vous êtes prié.e d'en faire part à votre exécutif syndical. Pour plus d'information sur ce sujet, lire le rapport du Comité école et société de la FNEEQ intitulé [Partenariats et place de l'entreprise privée en éducation](#).

## ATTENTION : PROCHAINE AG

À la demande de plusieurs de nos membres, la prochaine assemblée générale (et la dernière de la session), qui devait avoir lieu le 23 novembre, sera déplacée pour permettre l'organisation des tâches départementales. La date et le lieu vous seront communiqués dès que possible.

## RESSOURCES DU NOUVEAU PROGRAMME DE RADIODIAGNOSTIC

Avec une nouvelle cohorte limitée à 16 étudiant.e.s pour l'instant en raison de l'espace disponible, le financement du nouveau programme en radiodiagnostic ne sera pas à la hauteur de son coût. Il est alors tentant pour la partie patronale d'aller piger dans le E (sous-emploi). La partie syndicale du CRT l'a plutôt invitée à se tourner vers les annexes spéciales du MES et ses enveloppes discrétionnaires pour financer ce programme que le gouvernement cherche à mettre en place à tout prix, sans considération pour les conséquences que cet empiètement pourrait entraîner.

## DEMANDE D'APPUI FINANCIER DU SEECO

La date limite de demande d'appui financier pour les projets pédagogiques, habituellement prévue le dernier vendredi d'octobre, est reportée au vendredi 4 novembre. Le formulaire de demande est [disponible ici](#).

## PARTY DE NOËL ET DE FIN DE SESSION

Le traditionnel 5 à 7 organisé par le SEECO pour souligner dans l'allégresse et la convivialité la fin de session et les vacances de Noël aura lieu le **mardi 13 décembre aux Brasseurs du temps**. D'autres informations vous seront envoyées sous peu.



## ENTENDU LORS D'UN CAFÉ CHAUD AVEC LE SEECO...

« Non mais attends, c'est peut-être un café corsé, mais c'est corsé québécois. Ça ne va pas tuer personne. »

Une certaine adjointe administrative d'origines françaises

## DES NOUVELLES DU MONDE SYNDICAL

### DÉPÔT DE LA TABLE CENTRALE

Lors de la dernière AG, nous avons adopté le projet de dépôt initial ainsi que quelques propositions d'ajout, dont celle touchant la situation frontalière de l'Outaouais, qui a par la suite été entérinée en regroupement cégep. Toutes les demandes devaient ensuite être harmonisées avec celles de la CCSPP (les autres instances CSN du secteur public) et, dans un deuxième temps, avec celles d'autres fédérations du Front commun du secteur public. C'est à cette étape que la demande de cohérence salariale avec le primaire et le secondaire a été mise de côté afin de favoriser la demande d'un mécanisme d'indexation annuelle de chaque taux et de chaque échelle de traitement selon l'Indice des prix à la consommation (IPC). Il en est de même pour notre proposition locale. Notre demande de cohérence salariale a néanmoins aussi été signifiée au sectoriel où elle fait l'unanimité. Le dépôt initial de l'ensemble des demandes touchant les services publics est prévu officiellement le 28 octobre 2022 au Conseil du trésor à Québec. Au moment d'écrire ces lignes, le SEECO y est !



### DÉPÔT DE LA TABLE SECTORIELLE

C'est la semaine dernière, le 21 octobre, que le Comité de négo de l'Alliance des syndicats de professeures et professeurs de cégep (ASPPC) a procédé au dépôt initial de son cahier de demandes, celles-là mêmes pour lesquelles le SEECO avait été consulté lors de son AG du 21 septembre. Le CPNC (Comité patronal de négociation des collègues) aura deux mois pour y donner suite. Des consultations pour des demandes plus précises auront lieu lors de l'AG du 8 février (date et lieu à confirmer en début de session d'hiver). Pour en savoir davantage, [cliquez ici](#)

### MINI MANIF AU BUREAU DE FRANÇOIS LEGAULT

Le 13 octobre dernier, les délégué.e.s à l'ASPPC se réunissaient pour adopter la version finale du Cahier de dépôt sectoriel initial. Elles et ils en ont profité pour manifester, dans la pluie et la bonne humeur, devant les bureaux du premier ministre Legault. L'occasion était bonne pour lui rappeler l'importance de nommer un.e ministre de l'Enseignement supérieur digne de ce poste, alors que les ministres précédents n'ont pas été à la hauteur (voir mascottes de la ministre McCann et du ministre Roberge contre).

Depuis, Pascale Déry est devenue notre nouvelle ministre au MES. Celle-ci s'est fait connaître entre autres à l'Institut économique de Montréal, comme journaliste et comme ancienne candidate du Parti conservateur du Canada. Son discours est teinté d'idées en faveur de plus de liberté individuelle, de moins d'État, de moins de taxes, de moins de syndicats... bref, un discours néoconservateur décomplexé et à son meilleur ! Beaucoup de plaisir en perspective avec cette nouvelle ministre !

### NOUVEAU CONCOURS (RÉSERVÉ AUX MEMBRES DU SEECO)

Pour notre concours d'octobre, nous vous présentons Pascale Déry, notre nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur. **Quel conseil aimeriez-vous lui donner pour l'exercice de ses nouvelles fonctions ?** Nous avons hâte de vous lire !

Pour participer, il faut nous envoyer votre réponse **avant le 7 novembre 2022 à 15 h ! À GAGNER** : Un des deux exemplaires du livre *Jouer sur le banc* de notre collègue du Département de français Emmanuelle Walsh-Viau, coautrice avec Lucie Joubert, professeure à l'Université d'Ottawa.

Pour envoyer votre réponse, [veuillez cliquer ici](#).

*Voici Pascale Déry, celle qu'on aimerait voir prendre la parole plus d'une fois par année, si ce n'est pas trop demandé...*



## CONCOURS DU DERNIER NUMÉRO !

*Pour le concours du mois de septembre, l'équipe du Plus-Mot vous demandait de raconter le moment le plus embarrassant (et le plus drôle) de votre carrière en enseignement. C'est Annie Gironne qui a gagné la carte cadeau de 50 \$ de la Salle Odyssee de la Maison de la culture ! Félicitations ! Voici les réponses reçues... et un grand merci de votre autodérision !*

Octobre 2000. Je mets les pieds en Outaouais pour la deuxième fois (mon entrevue d'embauche ayant été la première), cette fois pour débiter ma carrière de prof. Je suis reçu par le coordonnateur de mon département, on fait la visite des lieux, ils me donnent 2-3 conseils puis on va dîner. À 12h30, il me dit qu'il serait temps que je parte donner mon cours. Je lui dis que j'ai encore 30min, donc que j'ai amplement de temps. C'est alors qu'il m'informe que mon cours est à F.-L. J'ignorais l'existence d'un autre campus. On est en 2000, je n'ai pas Google Maps, pas de GPS, je ne connais pas la région. Sommairement, il m'explique le chemin. Évidemment, je me perds et me rends à Masson. J'arrive à F.-L. à 13h15, en sueur, perdu. Je trouve finalement le local où m'y attendent une vingtaine d'élèves. Je suis ici pour remplacer leur prof, en congé de maladie depuis 3 semaines. Ils posent sur moi un regard inquisiteur. On me juge, clairement. Je suis en retard, je n'ai aucun repère dans ce local. Je suis nerveux, c'est mon premier cours au cégep à vie, c'est horrible. Je vais donner un cours de 20 minutes et m'avouer vaincu. Grosse dose d'humilité en partant et souvenir inoubliable.

Je voulais faire rire des étudiantes de mon groupe en stage clinique en dansant sur une chanson qui jouait à la radio. C'était drôle jusqu'à ce que je me rende compte qu'un client m'avait vu aussi. Oups!

Le vrai moment embarrassant s'est passé en enseignement à distance : le chum d'une étudiante s'est changé dans l'angle de la caméra. L'étudiante en panique cachait l'écran et non sa caméra.

Une élève, qui aimait bien mon cours, a voulu me complimenter devant toute la classe : « Madame, j'aime vraiment votre cours. En plus, vous me faites penser à ma grand-mère. Vous avez le même genre de coiffure, le même type de vêtements. »

Premier jour de la session, je fais mon petit laïus sur l'importance d'éteindre son cellulaire quand le mien se met à sonner... Surprise (personne n'avait mon numéro), je me retourne pour l'éteindre, mais j'accroche ma bouteille d'eau qui se déverse sur les plans de cours que je n'avais pas encore distribués...

Il était une fois, deux collègues qui avaient décidé de profiter de la pause du dîner pour aller marcher derrière le Cégep. Comme elles avaient le sens de l'orientation fort aiguisé, elles se sont dit qu'elles marcheraient toujours tout droit et ainsi, retourner au Cégep serait chose facile. L'une d'elles (moi en occurrence) avait de toute façon un cours peu après cette bonne idée, la marche devait être brève. Les deux collègues ont donc suivi le sentier 26, toujours tout droit, traversé le sentier du Parc de la Gatineau, avancé encore un peu avant de faire demi-tour et revenir sur leur pas. Comment expliquer la disparition du sentier 26 ? Quels arbres se sont métamorphosés en sentier ? Nul ne sait. Mais voilà nos deux pauvres collègues dans un champ. Seule chose à l'horizon : des bovins. Perdues à en croire avoir été téléportées, le ciel se met à en rire aux larmes. Une première goutte, une deuxième. Ah non ! Et le cours qui doit commencer dans quelques minutes ! Heureusement, un autobus passant sur Cité des Jeunes leur a permis de retrouver la direction du Cégep. Entendant l'heure du cours sonner, les deux amies prennent la course alors que le crachin de septembre devient pluie torrentielle. Sans vêtement de rechange, voilà certainement le premier (et j'espère le seul) cours qui a été donné par un prof haletant en « wet t-shirt ».

Il y a longtemps, dans une galaxie lointaine, très très lointaine, lors d'une conversation à bâtons rompus en classe (parce que 3 h c'est long) où je parlais de l'ami Fidel, des étudiantes me soutenaient que l'action du film Dirty Dancing se déroulait à Cuba...Mais voyons c'est impossible, j'ai travaillé assez longtemps dans un club vidéo, c'est en Virginie.. voyons donc c'est un classique (selon ma soeur)! Mais non monsieur, c'est à Cuba, ils parlent de La Havane... De La Havane? Avez-vous consommé des substances? Patrick Swayze ne parle pas espagnol me semble...Patrick qui monsieur? Pour me rendre compte qu'elles parlaient du remake et ...que j'étais devenu un vieux cr\*ss obsolète...En passant monsieur, c'est quoi un club vidéo?

Je parlais d'une étudiante qui était à côté de moi à une autre étudiante tout près. Cette dernière m'a demandé pourquoi je parlais de l'autre étudiante au féminin en affirmant qu'il s'agissait d'un gars. Il s'agissait bien d'une fille, et celle-ci avait tout entendu...Malaise pour tout le monde...

## NOUVELLES DU COMITÉ ENVIRONNEMENT

### STATIONS DE REMPLISSAGE : POUR LIMITER L'UTILISATION DE CONTENANTS JETABLES !

Depuis la mise en place des stations de remplissage d'eau en 2019, c'est l'équivalent d'un million de bouteilles en plastique qui n'ont pas été consommées puis jetées par la communauté du cégep. Avez-vous songé à apporter aussi une tasse, en plus de votre gourde? À la cafétéria du cégep, vous pouvez remplir votre propre tasse (et obtenir 25¢ de rabais sur le prix du café) plutôt que d'utiliser un gobelet jetable.

## NOUVELLES DU COMITÉ LGBTQ+

### SUGGESTIONS POUR L'HALLOWEEN

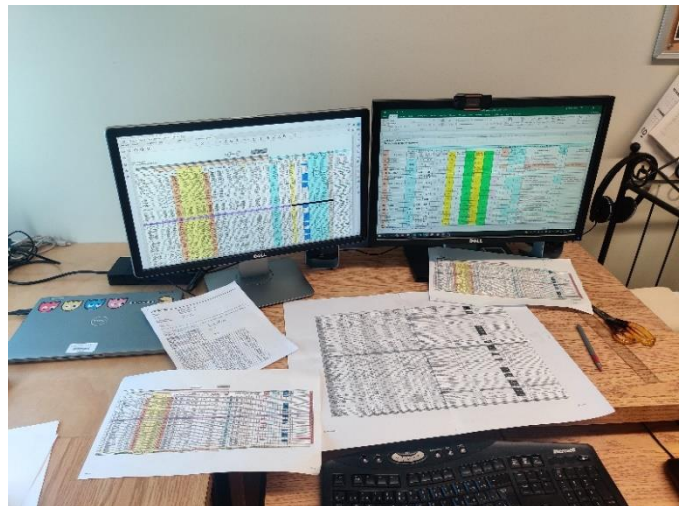
Avec la fête d'Halloween qui s'en vient, votre comité a eu l'idée de vous aider à vous déguiser en costumes « LGBTQ+ friendly ». Tout d'abord, sachez que tout costume peut être

LGBTQ+ friendly tant que vous évitez les pièges du mauvais goût... **Pour la suite de cet article et une foule d'articles intéressants, voir le site Internet du Comité LGBTQ+ du Cégep de l'Outaouais : <http://lgbt.seecofneeq.com/>**

## PERMANENCES

Bravo aux collègues qui ont enfin obtenu leur permanence !

<b>ADMINISTRATION</b>	Sébastien Rivard, Lisa Larose, Andrée Martineau
<b>ANGLAIS</b>	Crysta Balis, Aleksandra Gvero
<b>ANTHROPOLOGIE</b>	Zélie Larose-Chevalier
<b>BIOLOGIE</b>	Edwige Schoonheere
<b>CHIMIE</b>	Marilise V-Migneault
<b>DIÉTÉTIQUE</b>	Audrey Sigouin-Lacoste
<b>ÉCONOMIE</b>	Yassir Joti
<b>EDUC. PHYSIQUE</b>	Jérémie Chrétien, Benjamin Fleury-Larocque
<b>FRANÇAIS</b>	Simon Boulianne, Michèle Gaudreau
<b>GÉOMATIQUE</b>	Louis-Jean Faucher
<b>INFORMATIQUE</b>	Hasna Hocini
<b>MATHS</b>	Hicham Loukrati
<b>PHYSIQUE</b>	Alexandre Ndobe Sosso
<b>PSYCHOLOGIE</b>	Julie Gosselin, Angélique Duguay
<b>SOINS INFIRMIERS</b>	Marie-Marcelle Luzincourt, Éric St-Onge, David Couturier
<b>SPU</b>	Sébastien Lacasse, Nicolas Gingras
<b>TGC</b>	Sabrina Lévesque



*Bureau de Simon Lespérance, VP finances et membre du CRT, quand vient le temps d'analyser les propositions de postes de la partie patronale... Encore cette année, la partie syndicale du CRT a convaincu la partie patronale de créer des postes pour mener à davantage de permanences !*

## SYNDICALISME IRANIEN

« *Les cheveux au vent de Mahsa, l'étincelle qui a provoqué le feu à la barbe des Ayatollahs* »

C'est ainsi que le syndicaliste [Jamshid Pouranpir](#) décrivait l'embrasement récent du mouvement de contestation des femmes en Iran à la suite de l'assassinat de Mahsa Amini par les autorités policières iraniennes parce qu'elle ne portait pas convenablement son voile. Dans ce pays qui bafoue la totalité des droits humains et encore davantage le droit des femmes iraniennes, il peut sembler surprenant que des syndicats obtiennent une quelconque reconnaissance de cette rigide théocratie. C'est pourtant le cas.

Le droit à la liberté syndicale est reconnu par la législation, mais est strictement réglementé, à commencer par l'interdiction d'exercer toute forme de grève. C'est pourtant malgré cette interdiction qu'un [syndicat d'enseignant.e.s iranien.ne.s](#) n'a pas hésité à appelé à une grève de deux jours pour dénoncer la violente répression dans les écoles et la mort de plus de 20 enfants. Les professeurs accusent les forces policières d'être à l'origine de ces tueries en ayant mené une série de raids dans plusieurs écoles. Ce mouvement de grève expose dangereusement les enseignants.e.s à de [lourdes représailles](#), tant policières que juridiques. [Par le passé](#), en effet, des actions syndicales ont mené à l'arrestation de centaines de militant.e.s syndicalistes, jugés de façon expéditive par des tribunaux militaires et condamné.e.s à des peines allant de trois à dix années de réclusion. Reza Roustá, Secrétaire des syndicats unifiés a, quant à lui, été condamné à mort par contumace. Dans tous ces cas, aucune charge particulière n'avait alors été formulée contre les accusé.e.s, si ce n'est leur activité syndicale.

Cette peur des représailles, vécue par le monde syndical iranien, amène celui-ci à réfléchir encore sur la nécessité [d'enclencher des grèves massives](#). À l'heure actuelle, [les formes d'organisation de ce mouvement](#) de libération des femmes sont très décentralisées. Il n'y a pas de leader, pas de parti, pas de syndicat, aucune plateforme ni siège social d'un quelconque mouvement organisé. Ce sont des femmes, lors de simples balades, qui décident d'enlever leur voile pour laisser leurs cheveux au vent et brandir leur foulard comme étendard en scandant *Jin, Jijan, Azadī* (femme, vie, liberté). L'action recueille applaudissements et encouragements des autres passants. D'autres femmes se joignent à elles jusqu'à ce que les autorités policières interviennent violemment.

De l'avis de [certains analystes](#), ce mouvement de contestation est unique et inédit au Moyen-Orient puisque pour la première fois, c'est la question du sort des femmes qui est en cause plus que toutes les autres questions (économiques, liberté d'expression, etc.). Les femmes guident la lutte.

Selon Iran Human Rights (IHR), une ONG basée à Oslo et le Comité des droits de l'enfant de l'ONU, la répression policière a fait, en date du 21 octobre dernier, au moins 122 morts, dont plusieurs femmes et enfants.

Pierre-Luc Vallée  
Enseignant de Sciences politiques

### BONS COUPS DES MEMBRES DU SEECO

Improvisation dithyrambique : féliciter **Emmanuelle Walsh-Viau** (français). Catégorie : Avoir écrit le meilleur livre sur l'impro de tous les temps!!! Thème : *Jouer sur le banc : les filles dans le monde de l'improvisation*, écrit avec l'excellente collaboration de Lucie Joubert et publié aux sublimes Éditions Somme toute. À lire !

Yo ! Big « Shout out » (on parle le jeune aussi au *Plus-Mot*) à **Xavier Plouffe** (techniques administratives), sûrement l'enseignant le plus rapide du Cégep, pour sa médaille de bronze au prestigieux Championnat de cross triathlon XTerra dans la catégorie des M20-24. Vraiment, une rare occasion de dire : Bravo Champion !

### L'ÉQUIPE DU PLUS-MOT

**Équipe éditoriale** : Lyne Beaumier, Frédéric Ouellet, Pierre-Luc Vallée. **Révision et autres tâches pas si connexes** : Christian Bernier, Simon Lespérance et Chrystel « on va finir alcooliques » Lasson. Un gros merci aux membres qui ont contribué de près ou de loin à cette édition du *Plus-Mot* !

**DATE DE TOMBÉE POUR LE PLUS-MOT** : le **vendredi avant la prochaine AG** (dont la date vous sera communiquée sous peu). Le respect de cette date de tombée est précieux pour l'équipe éditoriale !

### ENTENDU LORS D'UNE RÉUNION D'EXÉCUTIF DU SEECO...

« **C'est une explication poussée par les cheveux !** »